

LES RELAIS PETITE ENFANCE **RPE**

Les relais petite enfance sont des équipements municipaux agréés et financés par la Caisse d'allocations familiales du Rhône.

Un animateur ou une animatrice responsable, titulaire du diplôme d'éducateur ou d'éducatrice de jeunes enfants, assure la gestion d'un RPE et met en place des actions en direction des parents, des professionnels, des enfants.

**Vous trouverez des RPE
dans chaque quartier**

vi||urbanne

GRANDLYON
la métropole



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1.** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2.** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3.** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4.** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5.** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6.** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

- 7.** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8.** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9.** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10.** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



À NOTER

Vous pouvez contacter par téléphone ou par mail l'animateur ou l'animatrice responsable d'un relais petite enfance. Il est recommandé de prendre rendez-vous

Les relais petite enfance, service gratuit proposé par la Ville, sont répartis dans tous les quartiers de Villeurbanne. Seize responsables vous y accueillent du lundi au vendredi.

COORDONNÉES PAR QUARTIER DES RPE DE LA VILLE DE VILLEURBANNE

LE RELAIS PETITE ENFANCE EST UN ESPACE ...

POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS

- d'écoute et de conseil autour de l'organisation de l'accueil de l'enfant
- de renseignements sur l'ensemble des modes d'accueil de la ville
- d'information sur les droits et les obligations des parents employeurs d'assistants maternels ou d'emploi à domicile
- de consultation de la liste des assistants maternels agréés
- d'échanges et de convivialité lors de temps organisés par le RPE

Les nombreux assistants maternels de Villeurbanne offrent des possibilités d'accueil tout au long de l'année.

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS ET EMPLOIS À DOMICILE

- de soutien, d'écoute et d'échanges dans la pratique quotidienne de l'activité professionnelle
- de professionnalisation par l'organisation de groupes d'échanges et d'actions de formation
- de rencontres professionnelles
- d'information et d'orientation sur les statuts droits et obligations du salarié
- d'aide à l'utilisation du site monenfant.fr

POUR LES ENFANTS

- de découverte, d'éveil et de socialisation à travers des temps d'accueil collectif, des ateliers d'éveil, des temps festifs et culturels...

SECTEUR GRATTE-CIEL/DEDIEU/CHARMETTES

● RPE Herriot

61 bis, cours de la République

Secteur Centre :

04.78.68.41.20 - relais.herriot.centre@mairie-villeurbanne.fr

Secteur Totem :

04.78.68.41.21 - relais.herriot.totem@mairie-villeurbanne.fr

▲ RPE Emmi Pikler

41, rue Docteur Rollet

04 78 68 77 39 - relais.pikler@mairie-villeurbanne.fr

SECTEUR GRANDCLÉMENT/FERRANDIÈRE/MAISONS-NEUVES

RPE Jean Epstein

■ 46, rue Poizat

Secteur Grandclément :

04.78.53.53.21 - relais.epstein.grandclement@mairie-villeurbanne.fr

Secteur Ferrandière :

04.78.53.53.22 - relais.epstein.ferrandiere@mairie-villeurbanne.fr

Secteur Est :

04.78.53.53.23 - relais.epstein.est@mairie-villeurbanne.fr

SECTEUR CHARPENNES/TONKIN

■ RPE Dolto

76, boulevard du 11 novembre 1918

Secteur Ouest :

04.37.42.20.73 - relais.dolto.ouest@mairie-villeurbanne.fr

Secteur Est :

04.37.42.20.74 - relais.dolto.est@mairie-villeurbanne.fr

● RPE Truffaut :

39, rue Francis de Pressensé

Secteur Charmettes :

04.78.94.51.11 - relais.truffaut.charmettes@mairie-villeurbanne.fr

Secteur Tonkin :

04.78.94.51.10 - relais.truffaut.tonkin@mairie-villeurbanne.fr

SECTEUR CUSSET/PERRALIÈRE/BONNEVAY

▲ RPE Renan

5, ter rue Frédéric-Fajès

Secteur Sud :

04.78.68.74.17 - relais.renan.sud@mairie-villeurbanne.fr

Secteur Nord :

04.78.68.74.18 - relais.renan.nord@mairie-villeurbanne.fr

■ RPE Perralière

71, rue 1^{er} mars 1943 (entrée par le 38 rue Jules-Kumer)

04.78.03.48.40 - relais.perraliere@mairie-villeurbanne.fr

SECTEUR SAINT-JEAN

● RPE Saint-Jean

Centre d'animation Saint-Jean, Petite rue du Roulet

06 07 18 38 45 - relais.saint-jean@mairie-villeurbanne.fr

SECTEUR BUERS/CROIX LUIZET

▲ RPE Helen Keller

14, rue Françoise Giroud

Secteur Sud :

04 78 68 92 80 - relais.keller.sud@mairie-villeurbanne.fr

Secteur Nord :

04 78 68 82 05 - relais.keller.nord@mairie-villeurbanne.fr

SECTEUR CYPRIAN/LES BROSES/LA SOIE

■ RPE Jeanne Deroin

26, allée des Cèdres

06.47.15.77.99 - relais.deroin@mairie-villeurbanne.fr

**VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER
LES MAISONS DE LA MÉTROPOLE POUR
TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT
LES ASSISTANTS MATERNELS**

MDM : 2 allée Henri Georges-Clouzot /
04.78.89.02.81 (fermé mardi matin)

MDM : 30 rue de la Baisse / 04.28.67.35.00
(fermé mardi matin)

MDM : 24 allée des Cèdres / 04.72.37.66.13
(ouvert lundi et jeudi)

*Pendant sa fermeture, report de l'activité sur la MDM
de la rue de la Baisse*

MDM : 64 rue du 8-Mai-1945 / 04.37.48.48.10
(fermé mardi matin)

MDM : Square Pellet - 74 cours Emile Zola /
04.28.67.13.00 (fermé mardi matin)

**Retrouvez les coordonnées de chaque
RPE de la ville de Villeurbanne
à l'intérieur de ce document**

Accueil et renseignements

Kid Espace Famille - 52 rue Racine - 04 78 03 67 84
Lundi - mercredi - vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30
Mardi - jeudi : 8h30 - 12h30

www.villeurbanne.fr